



VILLE DU PECQ

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 JUIN 2024

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 33

En vertu de l'article L.2131-1 du
C.G.C.T.,

Le Maire du Pecq certifie que la
convocation à la présente séance a été
adressée aux conseillers municipaux en
date du 19 juin 2024

et atteste que le présent document a
été publié par voie électronique le

02 JUL. 2024
transmis en Sous-Préfecture le
02 JUL. 2024
et qu'il est donc exécutoire.

Le Maire,

Laurence BERNARD

Présents : Mme BERNARD, Maire, M. DOAN, Mme DESFORGES,
M. SIMONNET, M. FOURNIER, Mme DE BROSES, M. PRACA, Maires-
Adjoints,

Mme JOURDRIN, Mme BESSE, M. BESSETTES, Mme CLARKE,
Mme SERIEYS, M. LELUBRE, Mme WEILL-LOGEAY, M. MANUEL,
Mme MAMBLONA-AMIEZ, M. HULLIN, Mme BEHA, M. FRANÇOIS,
Mme CAMPION, Mme DE CHABOT, M. CHARLES, M. BUYS, M. BIZET,
Mme HERBERT, Conseillers Municipaux,

Pouvoirs :

Mme WANG, pouvoir remis à M. FOURNIER
M. AMADEI, pouvoir remis à M. DOAN
M. KADDIMI, pouvoir remis à Mme CLARKE
Mme MORAINÉ, pouvoir remis à M. FRANÇOIS
M. SIMONIN, pouvoir remis à Mme DE BROSES
Mme THEBAUD, pouvoir remis à M. BUYS

Absents :

M. GALPIN
M. LEPUT

Secrétaire de séance : Pascal SIMONNET

La séance est ouverte à 20 heures 30 sous la présidence de
Madame Laurence BERNARD, Maire. Le procès-verbal de la séance du 22
mai 2024 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.
La séance est levée à 22 heures 15.

N° 24-4-12

OBJET

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.S.I.L. 2024 –
RENOVATION DES MENUISERIES EXTERIEURES REZ-DE-CHAUSSEE ET 1^{er}
ETAGE DE L'HOTEL DE VILLE**

M. FOURNIER rappelle que dans le cadre de sa nouvelle politique de gestion et de maîtrise des consommations énergétiques, la Ville du Pecq a décidé d'entreprendre la 3^{ème} phase des travaux de rénovation des menuiseries extérieures au rez-de-chaussée et au premier étage de l'Hôtel de Ville.

Les travaux concernent le remplacement des menuiseries en dépose totale, par des menuiseries en aluminium, équipées de double-vitrages.

M. FOURNIER rappelle que l'Etat est susceptible de subventionner différents types de projets d'investissements de la Ville par le biais de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.).

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20240626-24-4-12-DE
Date de télétransmission : 02/07/2024
Date de réception préfecture : 02/07/2024

En conséquence, il est proposé de solliciter l'Etat, pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.), pour la rénovation des menuiseries extérieures de l'Hôtel de ville.

L'estimation du coût d'opération (travaux et maîtrise d'œuvre) s'élève à 24 986.66 € HT.

Il est donc proposé de solliciter une subvention à hauteur de 80 % des dépenses subventionnables, soit 19 989.33 €.

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention des subventions de l'Etat – exercice 2024,

Vu l'avis de la Commission Urbanisme-Travaux réunie le 12 juin 2024,

Vu le projet de rénovation des menuiseries extérieures au rez-de-chaussée et au premier étage de l'Hôtel de Ville,

Considérant que l'Etat a précisé dans la réponse à la question orale n°11635 au Sénat, publiée le 20/03/2024, qu'en application de la réglementation en vigueur, une délibération du Conseil Municipal doit être produite à l'appui de la demande de subvention auprès de l'Etat, adoptant l'opération et arrêtant les modalités de financement,

Cet exposé entendu, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés :

APPROUVE l'avant-projet pour « la rénovation des menuiseries extérieures au rez-de-chaussée et au premier étage de l'Hôtel de Ville », pour un montant H.T. de 24 986,66 € soit 29 984.00 € T.T.C.,

DECIDE de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation 2024 de la D.S.I.L.,

S'ENGAGE à financer l'opération de la façon suivante :

RENOVATION DES MENUISERIES EXTERIEURES AU REZ-DE-CHAUSSEE ET AU 1ER ETAGE DE L'HOTEL DE VILLE			
	DEPENSES	RECETTES	
RENOVATION DES MENUISERIES EXTERIEURES AU REZ-DE-CHAUSSEE ET AU 1ER ETAGE DE L'HOTEL DE VILLE	24 986,66 €	Subvention D.S.I.L. 2024 (80 %)	19 989,33 €
		TOTAL SUBVENTION SOLLICITEE	19 989,33 €
		FONDS PROPRES	4 997,33 €
TOTAL H.T.	24 986,66 €	TOTAL H.T.	24 986,66 €
		RESTE A CHARGE POUR LA COMMUNE (%)	20,00%

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20240626-24-4-12-DE
Date de télétransmission : 02/07/2024
Date de réception préfecture : 02/07/2024

DIT que la dépense est inscrite au budget 2024, section d'investissement.

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.



Fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Laurence BERNARD". The signature is stylized with a large initial "L" and a long horizontal stroke.

Laurence BERNARD